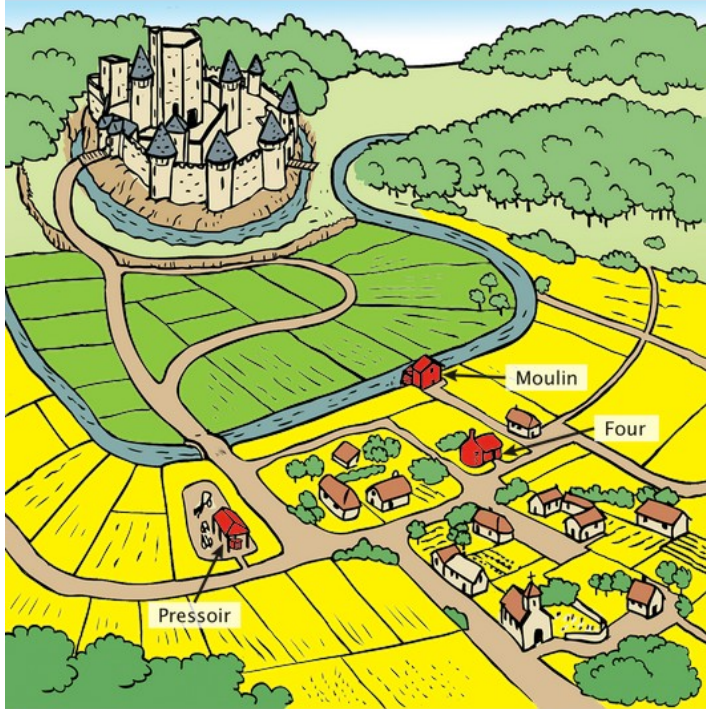


Une seigneurie au XIII^e siècle



Tenures :
terres laissées
aux paysans pour
leurs cultures.

Réserves :
terres qui appartiennent
aux seigneurs et
sur lesquelles les paysans
effectuent des corvées.

Pressoir

Moulin

Four

Paysans et Seigneurs



Complétez le tableau en plaçant les étiquettes rouges et bleues au bon endroit.

« Les paysans doivent **amener des pierres toutes les fois que le seigneur peut en avoir besoin**, sans protester ni faire opposition. Toujours au four et au moulin, ils sont plus asservis que des chiens. Ils doivent ce travail toutes les fois que le seigneur veut construire un bâtiment. Ensuite, il faut **curer le fossé du château**, chacun doit y aller avec sa fourche. À la Saint-Jean (24 juin), ils doivent **faucher des prés**. Puis, après avoir **rassemblé la récolte**, **ils la livrent au manoir**, quand on leur dit de le faire. Ils doivent alors **couper leurs blés**, **les mettre en meules**, **les préparer**. Mais le sergent du seigneur vient prélever sa part de blés pour l'impôt dans sa charrette, pour le porter à la grange du seigneur. Quant à son blé à lui, il reste au vent et à la pluie. S'ils ne peuvent **payer** le jour demandé, ils sont à la merci de leur seigneur. »

Wace, *La Chanson des vilains de Verson*, Normandie, XIII^e siècle.

Ce que les paysans doivent faire pour le seigneur

Ce que les paysans doivent faire pour eux-mêmes